BILAN PROJET TEMEUM

Préservation du *Pittosporum brevispinum*

CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT



2026

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Avec le soutien financier de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

TeMeUm Terres et mers ultramarines

Sommaire

1. LES MOTS DE LA DIRECTRICE P. 3

2. NOTRE ASSOCIATION P. 4

3. PRÉSENTATION DU PROJET P. 6

4. LES PLANTATIONS P. 7

5. SEMIS ET PÉPINIÈRE P. 21

6. ESPÈCES ENVAHISSANTES P. 24

7. LA SENSIBILISATION P. 26

8. ÉLÉMENTS FINANCIERS P. 29

9. COMMUNICATION P. 31

10. CONCLUSION ET PERSPECTIVES P. 33

11. REMERCIEMENTS P. 34

12. ANNEXES P. 35



Les mots de la Directrice

NOUVELLE-CALÉDONIE



Cher partenaire,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le bilan du projet « Préservation du *Pittosporum brevispinum* », mené en 2025 et 2026 sur le site de la forêt sèche de Tipenga.

Ce projet illustre pleinement la complémentarité des actions du CIE.NC : protéger une espèce rare et menacée, restaurer son habitat, mais aussi transmettre les connaissances et donner au public les moyens d'agir en faveur de la biodiversité.

Grâce au soutien du programme TeMeUm et à l'engagement de nos partenaires, 200 plants d'espèces de forêt sèche ont pu être mis en terre, dont 153 *Pittosporum brevispinum*. La collecte de graines et la mise en pépinière de plus de 300 jeunes plants permettront également de prolonger cette dynamique et de préparer les futures plantations.

Au-delà des résultats quantitatifs, nous retenons surtout la mobilisation des élèves, des enseignants, des bénévoles et du grand public autour de cette espèce emblématique de la forêt sèche calédonienne. Chaque chantier de plantation, chaque intervention pédagogique et chaque action de suivi contribue ainsi à renforcer la connaissance et l'appropriation de notre patrimoine naturel.

Ce projet a également montré que la restauration écologique s'inscrit dans le temps long. Les conditions météorologiques, les espèces envahissantes et les contraintes de terrain nous ont rappelé l'importance d'un suivi régulier et d'une mobilisation durable des acteurs locaux.

Préserver le *Pittosporum brevispinum*, c'est donc bien plus que planter une espèce : c'est contribuer à restaurer un écosystème et à transmettre l'envie de le protéger.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires, des établissements scolaires, des enseignants, des élèves, des bénévoles et des participants qui ont contribué à la réussite de ce projet. Leur engagement collectif constitue la meilleure garantie pour que les actions engagées aujourd'hui puissent porter leurs fruits demain.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bilan.

Carole BERNARD
Directrice générale du CIE.NC

Notre association

LE CIE.NC AU CŒUR DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Trente ans de présence au service de l'éducation environnementale

Créé en 1996, le Centre d'Initiation à l'Environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE.NC) est une association agréée d'éducation à l'environnement. Depuis près de trente ans, il accompagne les Calédoniens, et plus particulièrement les jeunes, dans la découverte et la compréhension des enjeux environnementaux à travers des actions pédagogiques menées sur l'ensemble du territoire. En 2024, les événements ayant marqué la Nouvelle-Calédonie ont entraîné l'incendie des locaux du CIE.NC et la perte d'une partie importante de son matériel pédagogique. Malgré ces difficultés, l'association a pu poursuivre ses missions grâce à l'engagement de son équipe et au soutien de ses partenaires institutionnels et financiers.

CENTRE D'INITIATION
À L'ENVIRONNEMENT

Cette période a mis en lumière la résilience du CIE.NC et a renforcé sa volonté de poursuivre son action en faveur de l'éducation à l'environnement, au service de la préservation des écosystèmes et de la reconstruction du territoire.

Un réseau territorial au plus près des populations

Le CIE.NC s'appuie sur deux antennes complémentaires : le CIE.NC Sud, basé à Nouméa, et le CIE.NC Nord, basé à Koné. Cette organisation garantit une présence de proximité auprès de la population de la Grande Terre et des Îles Loyauté.





Les missions de l'association s'articulent autour de trois objectifs principaux :

Sensibiliser les publics à la connaissance et à la compréhension de l'environnement calédonien

Encourager la préservation du patrimoine naturel dans le respect des écosystèmes et des populations

Valoriser et diffuser les connaissances relatives à l'environnement, à sa gestion et à sa préservation

Pour répondre à ces missions, le CIE.NC développe des actions éducatives sur de nombreuses thématiques : la biodiversité, l'eau, les déchets, l'énergie, le changement climatique, les milieux naturels et l'alimentation durable.

Nos réalisations en quelques chiffres*

L'année 2025 confirme la dynamique d'action du CIE.NC en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Avec 589 animations réalisées auprès de 11 459 élèves, l'association poursuit sa mission de sensibilisation à grande échelle sur l'ensemble du territoire. Cette mobilisation s'appuie également sur un réseau solide de 56 adhérents et 32 partenaires, témoignant de la confiance accordée au CIE.NC et de sa capacité à fédérer les acteurs autour des enjeux environnementaux. Ces résultats illustrent à la fois l'ancrage territorial de la structure, la pertinence de ses actions pédagogiques et sa contribution à la formation des citoyens de demain.

589
animations réalisées

11 459
élèves sensibilisés

32
partenaires

+ 50
adhérents

** Ces chiffres concernent l'ensemble des activités du CIE.NC en 2025, toutes thématiques confondues.*

Présentation du projet



Préservation du *Pittosporum brevispinum*

Contexte du projet

Les forêts sèches sont des espaces naturels menacés, il n'en reste plus que 3% en Nouvelle-Calédonie. Le Pitto de Pouembout (*Pittosporum brevispinum*) est une espèce en danger critique d'extinction présente uniquement dans certaines forêts sèches de la commune de Pouembout. Seulement 21 individus matures ont été recensés lors de l'évaluation IUCN : https://www.iucnredlist.org/fr/species/35262/67753981.

Heureusement, la multiplication de cette espèce est bien maîtrisée et de nombreux plants sont disponibles dans les pépinières.

Objectifs du projet

Lors de ce projet, nous souhaitions mener de nombreuses actions :

- Plantation de 200 arbres de forêt sèche dont la moitié de Pittos de Pouembout. Les autres espèces végétales seront principalement des *Oxera sulfurea*, *Guioa gracilis*, *Mimusops elengi*, *Lepidocupania arcuata* et *Atractocarpus platyxylon*. Afin d'assurer le succès des plantations, les plants mis en terre seront de grands plants (pots de 1 à 5 L) avec un système racinaire bien développé et de l'hydrorétenteur sera ajouté. Des suivis et arrosages complémentaires seront effectués si nécessaire, selon la météo, y compris à l'issue des 12 mois du projet. En août 2026, un comptage des plants vivants et morts sera réalisé afin d'intégrer les données au bilan du microprojet. Les plantations seront effectuées via des chantiers participatifs.
- Des sorties découvertes permettant de sensibiliser le public seront aussi mises en œuvre dans la forêt.
- Pour pérenniser le projet et mettre en place d'autres plantations à l'issue du projet, des graines de Pittos de Pouembout seront collectées dans des jardins privés et mises en terre au sein de la pépinière de l'Antenne Nord.
- Arrachage de plants de *Furcraea foetida* (espèce exotique envahissante) pour libérer l'espace et favoriser les plantes locales.

La multiplication du Pittos de Pouembout et la mise en terre dans son milieu d'origine permettront de participer à sa préservation. La participation du public aux chantiers et aux visites guidées permettra d'impliquer la population et de la sensibiliser à la préservation de cette espèce et, plus globalement, de la forêt sèche. Des livrets pédagogiques sur la forêt sèche seront offerts à chaque participant.

LES PLANTATIONS

200 PLANTS MIS EN TERRE ENTRE FÉVRIER ET JUIN 2026

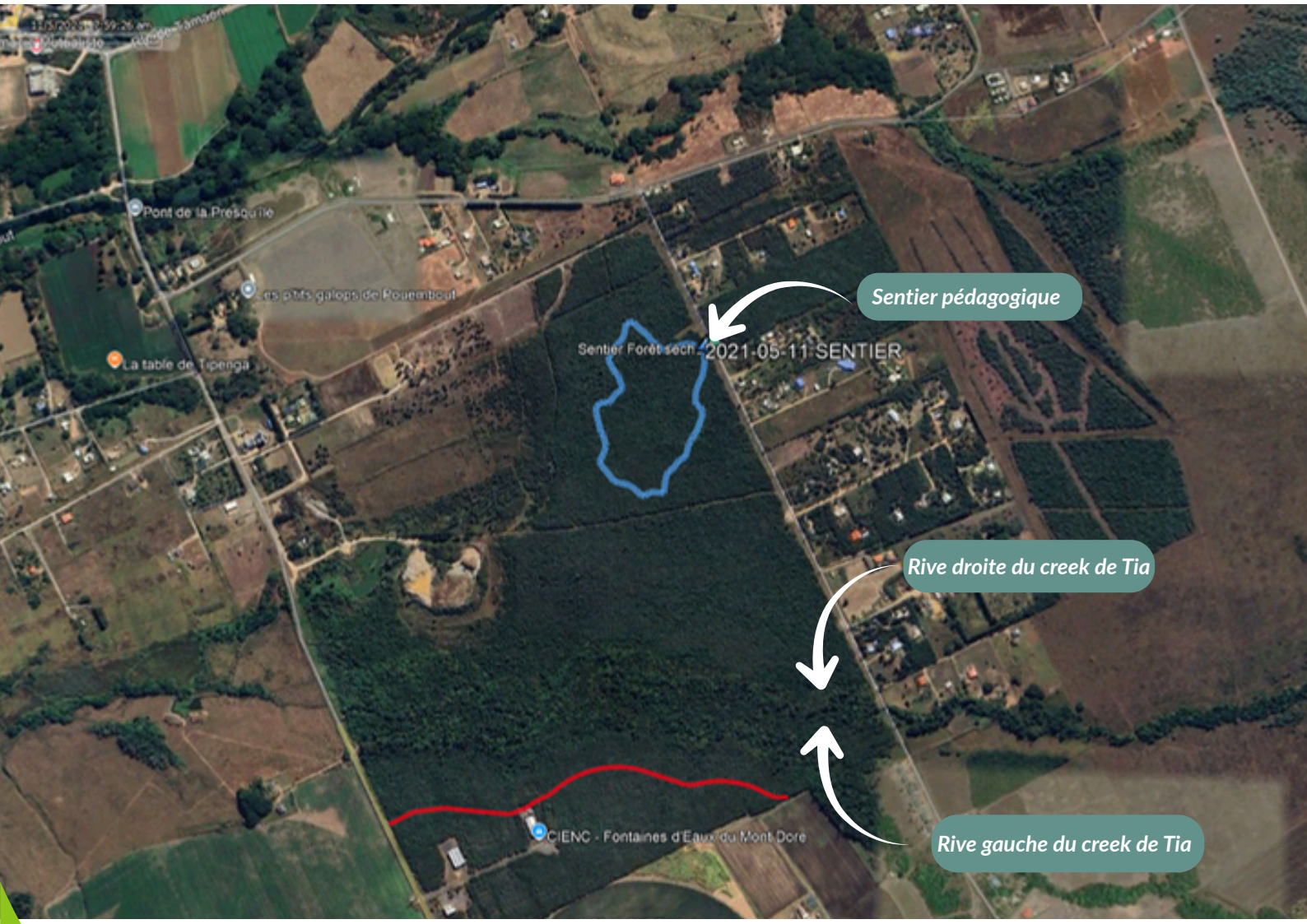
Entre février et juin 2026, le CIE.NC a organisé 6 chantiers de plantation permettant de mettre en terre 200 plants d'arbres et arbustes de forêt sèche :

- 153 *Pittosporum brevispinum*
- 30 *Atractocarpus platyxylon*
- 9 *Oxera sulfurea* (photo ci-contre)
- 4 *Mimusops elengi*
- 2 *Pittosporum coccineum*
- 1 *Guioa gracilis*
- 1 *Lepidocupania arcuata*

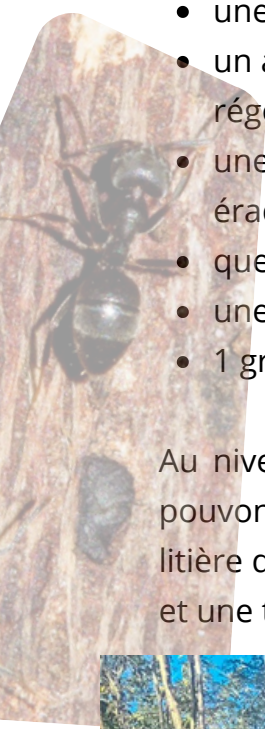


Les sites des plantations

Les plantations ont été effectuées dans la forêt sèche de Tipenga Nord sur 3 sites en zone inondable (ou en bordure de zone inondable) :







Rive gauche du creek de Tia

Ce site, soumis aux débordements lors des grosses pluies, est composé de grands arbres, le sous-bois est assez clair et la partie proche de la route (après les grandes herbes) est principalement composée de faux mimosas (*Leucaena leucocephala*). Après la zone de faux mimosas, on trouve notamment :

- de grands arbres (*Mammea neurophylla*, *Diospyros fasciculosa*...),
- de nombreuses lianes feux (*Malaisia sacandens*),
- une petite population d'*Ixora margaretiae*,
- un assez grand nombre de *Podonephelium davidsonii*, avec une bonne régénération,
- une population de *Furcraea foetida* (que nous régulons et devrions pouvoir éradiquer),
- quelques pieds d'*Archidendropsis paivana*,
- une petite population d'*Arthrochianthus* (*A. macrobotryosus* et *A.* sp. nov.),
- 1 gros *Pittosporum brevispinum* (le seul pied non planté trouvé dans la forêt).

Au niveau de la faune, une roussette rousse (*Pteropus ornatus*) a été vue et nous pouvons également signaler la présence d'une petite population de scinques de litière de Koumac (*Caledoniscincus auratus*), plusieurs espèces de grillons non décrites et une très forte population de fourmis du genre *Technomyrmex*.







Rive droite du creek de Tia

Ce site est similaire à la rive gauche mais le sous-bois est plus dense, les arbres un peu plus petits, il y a plus de lianes et il n'y a pas d'*Ixora margaretiae*.





Le sentier

Le site du sentier est moins humide que les précédents, il y a plus de gaïacs et le sous-bois est plus dense. Des plantations, dont beaucoup de *Pittosporum brevispinum*, avaient été effectuées par le passé et les pieds se sont bien développés. Une partie d'entre eux fleurissent et fructifient mais aucune régénération n'a été observée actuellement.







Les chantiers de plantation

6 chantiers sur 3 sites

Espèces	Rive G 07/02/26 6 pers.	Rive D 28/02/26 15 pers.	Rive G 03/03/26 14 pers.	Rive G 19/03/26 16 pers.	Sentier 27/04/26 17 pers.	Sentier 09/06/26 1 pers.	TOTAL
Pittosporum brevispinum	40	50	5	30	18	10	**153**
Atractocarpus platyxylon			23	7			**30**
Oxera sulfurea			4	3	2		**9**
Mimusops elengi			4				**4**
Pittosporum coccineum			2				**2**
Guioa gracilis			1				**1**
Lepidocupania arcuata			1				**1**
TOTAL	**40**	**50**	**40**	**40**	**20**	**10**	**200**

Tous les plants ont été mis en terre avec 2 grosses poignées d'hydrorétenteur. Pour permettre un suivi des plants de *Pittosporum brevispinum*, chaque pied a été mesuré (hauteur à l'apex et diamètre au collet), étiqueté avec un numéro unique et identifié avec un piquet. L'ensemble des données a été transcrit dans un tableau xls avec le point GPS.





La préparation



Pour être efficace le jour des plantations, plusieurs actions devaient être effectuées la veille ou plus en amont :

- Préparation des plants et des étiquettes,
- Préparation et chargement du matériel : tailler et marquer les piquets, faire gonfler l'hydrorétenteur, remplir les bidons d'eau si nécessaire,
- Dépôt des plants sur le site pour qu'ils ne restent pas dans le véhicule,
- Débroussaillage des accès à la forêt,
- Installation d'un passage pour passer facilement d'une rive à l'autre.

















Le 07/02/26 : Plantation rive gauche du creek de Tia

Cette plantation a été menée avec le grand public. En plus du salarié permanent de l'antenne Nord, 6 personnes étaient présentes et 40 plants de Pitto de Pouembout (Pit-bre-2026-001 à Pit-bre-2026-040) ont été mis en terre sur la rive gauche du creek de Tia. La proximité du creek a permis d'arroser les plants avec des arrosoirs, sans avoir à transporter de l'eau.







Le 28/02/26 : Plantation rive droite du creek de Tia

Cette plantation a été menée avec le grand public. Malgré une dépression survenue lors de la nuit précédente, 15 personnes étaient présentes et 50 plants de Pitto de Pouembout (Pit-bre-2026-041 à Pit-bre-2026-090) ont été mis en terre sur la rive droite du creek de Tia. La proximité du creek a permis d'arroser les plants avec des arrosoirs, sans avoir à transporter de l'eau. Les arrosages étaient destinés à bien mettre les racines au contact de la terre, car le sol était gorgé d'eau et très boueux. Pour être prêt le jour J, les plants et piquets avaient été amenés sur le site la veille. Malheureusement, le creek avait débordé pendant la nuit, impactant légèrement les plants et dispersant les piquets dans la forêt et le creek. Certains piquets n'ont pas été retrouvés et ont été remplacés par des troncs de faux mimosas coupés sur place.







À cette occasion, les plants de faux aloès (*Furcraea foetida*) ont été arrachés et remplacés par des pittos de Pouembout. De nombreux déchets, probablement emportés par les crues, ont été ramassés.

















Le 03/03/26 : Plantation rive gauche du creek de Tia

Cette plantation a été menée avec 12 élèves de seconde du lycée Michel Rocard et 2 enseignantes. 40 plants ont été mis en terre, principalement des *Atractocarpus platyxylon* (23 plants), mais également 5 *Pittosporum brevispinum* (Pit-bre-2026-091 à Pit-bre-2026-095), 4 *Oxera sulfurea*, 4 *Mimusops elengi* (sous les faux mimosas), 2 *Pittosporum coccineum*, 1 *Guioa gracilis* et 1 *Lepidocupania arcuata*. La proximité du creek a permis d'arroser les plants avec des arrosoirs, sans avoir à transporter de l'eau. En fin de plantation, 1 livret a été distribué à chaque participant.











Le 19/03/26 : Plantation rive gauche du creek de Tia

Cette plantation a été menée avec 15 élèves de première STAV du lycée Michel Rocard et 1 enseignant. 40 plants ont été mis en terre, dont 30 *Pittosporum brevispinum* (Pit-bre-2026-096 à Pit-bre-2026-125), 7 *Atractocarpus platyxylon* et 3 *Oxera sulfurea.* La proximité du creek a permis d'arroser les plants avec des arrosoirs, sans avoir à transporter de l'eau. En fin de plantation, 1 livret a été distribué à chaque participant.






Le 27/04/26 : Plantation le long du sentier forêt sèche

Cette plantation a été menée avec 15 élèves de première GMNF du lycée Michel Rocard et 2 enseignants. 20 plants ont été mis en terre, dont 18 *Pittosporum brevispinum* (Pit-bre-2026-126 à Pit-bre-2026-143) et 2 *Oxera sulfurea.* Les plants ont été arrosés avec des bidons d'eau du robinet. À cette occasion, les élèves ont réalisé un podcast qui a été suivi par Calédonia et diffusé au JT le soir : https://www.youtube.com/watch?v=RYmqQwBZqQQ (19'15''). En fin de plantation, 1 livret a été distribué à chaque participant.









Le 09/06/26 : Plantation le long du sentier forêt sèche

Cette plantation devait être menée avec le grand public mais malheureusement, malgré la communication, il n'y a pas eu d'inscription. La période des pluies touchant à sa fin, le responsable de l'antenne nord du CIE.NC et une stagiaire sont allés planter les 10 derniers plants prévus dans le projet : 10 plants de *Pittosporum brevispinum* (Pit-bre-2026-144 à Pit-bre-2026-153) ont été mis en terre. Les plants ont été arrosés avec des bidons d'eau du robinet.






Le suivi et l'entretien des plantations

Faute de temps, il n'a pas toujours été possible de faire les mesures le jour même des plantations. Le CIE.NC s'est donc rendu sur place à plusieurs reprises post-plantation pour effectuer les relevés, parfois après des inondations.

Entretiens et suivis réguliers

Les mois de février et mars ont été particulièrement pluvieux avec de fortes pluies qui ont engendré le débordement du creek et des impacts sur les plants. Cela a nécessité plusieurs visites de terrain afin de vérifier l'état des plantations et de remettre les plants en état. De nombreux plants étaient déchaussés et/ou couchés par les crues, parfois défeuillés, le sol était complètement lessivé et la litière emportée. Quelques piquets et une dizaine d'étiquettes (qui avaient été posées avec un diamètre assez large, pour permettre le grossissement des plants sans risque d'étranglement) ont été emportés par les crues. Enfin, certains plants étaient recouverts de débris végétaux et 1 plant (Pit-bre-2026-078) avait été cassé par la chute d'une branche (cf. photos des plants jointes au rapport).












Les plants couchés ont été attachés aux piquets avec du raphia et les plants déchaussés ont été remblayés à leur base et repaillés. Le plant cassé a été taillé avec une coupe nette.



État de survie/mort au 13/08/26

Un état des lieux a été effectué le 13/08/2026 sur les 3 sites. L'ensemble des pieds retrouvés avec leurs étiquettes (141 plants) était vivant. 1 seul pied (Pit-bre-2026-121) avait été noyé peu de temps après la plantation du 19 mars car il avait été planté à un mauvais endroit (zone de passage de l'eau) et 1 pied (Pit-bre-2026-117) était en train de dépérir (ce plant avait été taillé car il avait séché en décembre dans la pépinière). En plus des 141 plants retrouvés et du plant noyé, 10 plants en bonne santé ont été retrouvés sans étiquette (Pitto-Brevi-XX-01 à Pitto-Brevi-XX-10 dans le dossier photos joint au rapport). Au total, 1 seul plant n'a donc pas été retrouvé. Pour les autres plants, 1 était couché (raphia cassé) et a été rattaché au piquet, 7 semblaient manquer un peu d'eau, 4 avaient été légèrement impactés par des chenilles (*Gymnoscelis tristrigosa*), 1 commençait à se faire encercler par une liane feu (photo ci-contre).



Tous les autres plants de *Pittosporum brevispinum* étaient en bonne santé et se portaient mieux que les autres espèces plantées en même temps qui avaient plus de mal à pousser. Le plant qui avait été cassé avait fait plusieurs repousses vigoureuses (photo ci-contre).





[Pit-bre-2026-002 Couché]



[Pit-bre-2026-117 Quasi mort]



[Pit-bre-2026-146 Manque d'eau (trop exposé)]





[Exemple de plants impactés par les chenilles]



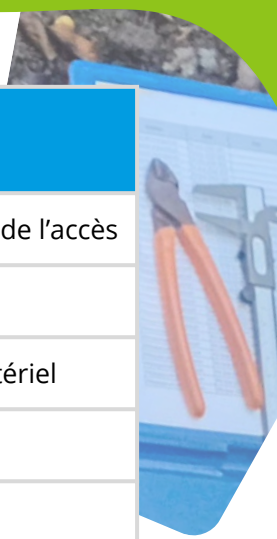


[Exemple de plants en bonne santé]

Limites des relevés et analyse

Les points GPS ont été pris avec un smartphone et ne sont donc pas toujours très précis, mais les sites étant connus et les plants identifiés avec des piquets au bout fluoté, il est assez facile de les retrouver.

Les plants mis en terre n'avaient pas tous le même âge et n'étaient pas tous conditionnés dans les mêmes pots. Les plus petits plants étaient conditionnés en pot de 1 L et mesuraient 13 à 30 cm et les plus gros dépassaient 100 cm et étaient conditionnés en pot de 5 L. Certains plants trop encombrants ont même été taillés pour faciliter le transport et la plantation. De plus, le public ayant participé aux plantations n'était pas le même, certaines personnes sont plus précautionneuses et plus expérimentées que d'autres. Néanmoins, au 13 août, excepté le plant mort qui a été noyé car planté au mauvais endroit, seulement 1 plant était vraiment en mauvais état. Le taux de survie à 7 mois dépasse donc les 99% (cf. tableau en annexe 1).



Date	Désignation
06/02/2026	Préparation de la plantation, transport des plants sur site et débroussaillage de l'accès
07/02/2026	Plantation grand public
09/02/2026	Photos et vidéo de la plantation pour communication et rangement matériel
11/02/2026	Mesure des plants, photos, étiquetage et points GPS
12/02/2026	Mesure des plants, photos, étiquetage et points GPS
23/02/2026	Visite de terrain après inondation - Remise en état des plants
27/02/2026	Préparation de la plantation, transport des plants sur site et débroussaillage de l'accès
28/02/2026	Plantation grand public
02/03/2026	Préparation matériel de la plantation
03/03/2026	Plantation lycée
19/03/2026	Préparation de la plantation, plantation lycée et attachage des plants couchés
20/03/2026	Relevé GPS des plants et remise en état des plants après inondation
26/03/2026	Mesure des plants
01/04/2026	Visite de terrain après inondation et attachage des plants couchés
24/04/2026	Préparation matériel de la plantation
27/04/2026	Plantation lycée
08/06/2026	Préparation matériel de la plantation
09/06/2026	Plantation avec Yliana (stagiaire)
13/08/2026	Taux de survie
TOTAL	**40**

Tableau récapitulatif des suivis et entretiens (non exhaustif)



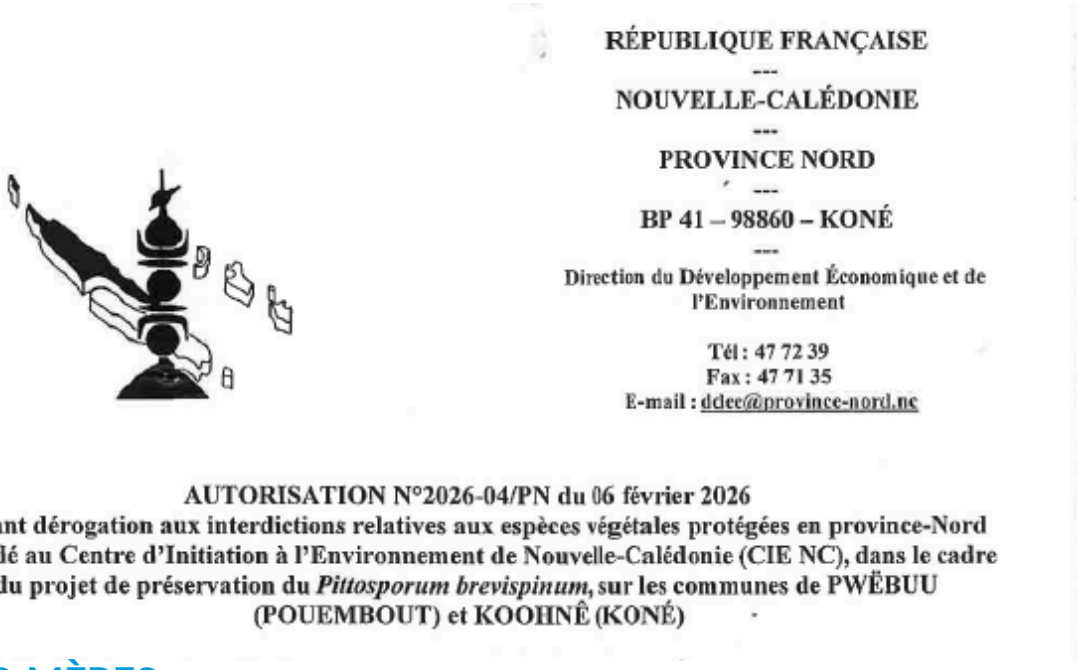


SEMIS ET PÉPINIÈRE

Pour pérenniser le projet et poursuivre les plantations, le CIE.NC a collecté des graines de *Pittosporum brevispinum* qui ont ensuite été mises en pépinière à l'antenne Nord du CIE.NC.

UNE ESPÈCE RARE ET PROTÉGÉE

Pittosporum brevispinum étant une espèce en danger critique d'extinction et protégée par le code de l'environnement de la province Nord, une autorisation de collecte et de déplacement était nécessaire. Cette demande a été validée par la DDEE de la province Nord (cf. annexe 2).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUVELLE-CALÉDONIE

PROVINCE NORD

BP 41 – 98860 – KONÉ

Direction du Développement Économique et de l'Environnement

Tél : 47 72 39
Fax : 47 71 35
E-mail : ddee@province-nord.nc

AUTORISATION N°2026-04/PN du 06 février 2026
Portant dérogation aux interdictions relatives aux espèces végétales protégées en province-Nord accordé au Centre d'Initiation à l'Environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE NC), dans le cadre du projet de préservation du *Pittosporum brevispinum*, sur les communes de PWËBUU (POUEMBOUT) et KOOHNÊ (KONÉ)

LES PIEDS-MÈRES

Les pieds-mères sur lesquels ont été collectées les graines étaient situés sur un terrain privé à proximité de la forêt sèche de Tipenga. Très fructifères, des dizaines de plants produisaient de nombreux fruits et donc des milliers de graines. Une infime partie a été collectée.

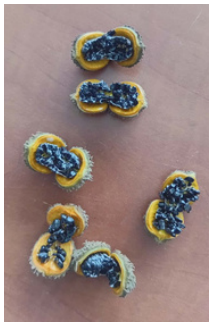
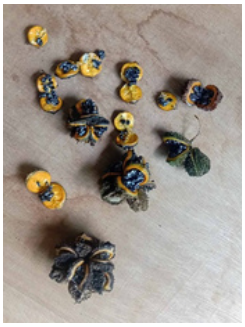






LES SEMIS

La germination des graines est très facile et aucun traitement n'est nécessaire. Les graines ont été directement mises dans des pots avec de la terre et du compost. Une fois la germination effectuée (quasiment 100%), les semis ont été transplantés en godets.







Au total, 310 plantules ont été mises en godets. Une dizaine d'entre elles ont été mangées, probablement par des escargots et ont dû être remplacées.

PERSPECTIVES

Nous allons laisser grandir les plantules et les rempoter en pots plus gros dès que nécessaire. Les plants seront mis en terre fin 2027, début 2028. En plus de ces 310 plantules, il en reste encore à mettre en godets. De nombreux plants sont déjà en gros godets et d'autres en pots qui seront prêts pour être mis en terre à la prochaine saison humide.











Comme mentionné dans le projet, l'objectif des 300 plants a bien été atteint et de nombreux autres plants seront prêts à être mis en terre lors de la prochaine période pluvieuse.

FURCRAEA FOETIDA - UNE PLANTE ENVAHISSANTE DANS LA FORÊT SÈCHE DE TIPENGA

2 chantiers, avec 2 groupes de 13 secondes NJPF, ont été menés au cœur de la forêt sèche de Tipenga le 04 septembre 2025 pour enlever le maximum de pieds d'Aloès (ou Choca vert - *Furcraea foetida*). Cette zone est assez éloignée de la route, à l'est du site de plantation sur la rive droite du creek de Tia. De nombreux pieds de *Podonephelium davidsonii* sont présents avec une assez forte régénération. Malheureusement les Aloès sont aussi très présents avec de très gros spécimens qui produisent de nombreuses bulbilles avec un taux de recouvrement de 100% par endroits.



Localisation du site

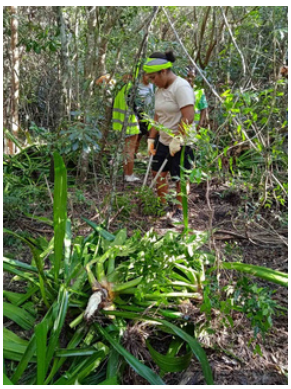


Envahissement

Lors de ces chantiers avec 26 jeunes et 1 professeur, nous avons pu remplir une benne entière d'un petit camion. Les Aloès ont ensuite été évacués au dépotoir. Cette opération fut particulièrement difficile car les Aloès sont très lourds et l'accès jusqu'à la route n'était pas simple. Les plus gros pieds ont finalement été mis à l'envers, suspendus sur des branches et laissés sur place. Seuls les petits pieds et les bulbilles ont été ramenées au camion avec de grosses poubelles et des big bags.








Ces opérations ont permis de réduire un peu la population d'Aloès, mais de nombreux pieds sont encore présents au cœur de la forêt et il semble difficile de pouvoir éradiquer cette plante de la zone, sans mettre en place des moyens conséquents.

Initialement, nous souhaitions aussi planter des *Pittosporum brevispinum* sur cette zone, mais les contraintes d'accès avec tout le matériel étant trop grandes, nous sommes restés sur les 3 zones décrites précédemment.

LA SENSIBILISATION

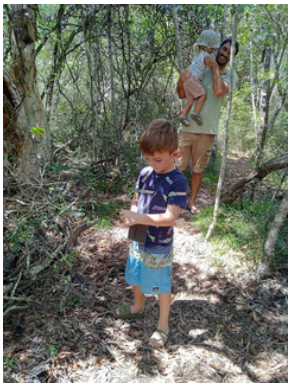
DÉCOUVRIR LA FORÊT SÈCHE : MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER



En plus des 6 actions de plantation, des suivis et des 2 chantiers de lutte contre les Aloès, le CIE.NC a mené 12 interventions pour informer et sensibiliser le public à la préservation de la forêt sèche. Lors de ces interventions, l'écosystème a été présenté avec les adaptations et les relations entre les êtres vivants au sein de celui-ci. Des focus sur les espèces rares et menacées (comme le *Pittosporum brevispinum*) et sur les espèces envahissantes ont aussi été effectués. Ces animations ont touché 195 personnes plus les enseignants et parents accompagnateurs lors des sorties scolaires.

Date	Etablissement	Public	Nbre
25/10/2025	CIE.NC	Grand public	6
29/10/2025	Internat de Koné	5ème	20
29/10/2025	Internat de Koné	6ème	20
03/11/2025	Lycée Michel Rocard	1re STAV	12
26/03/2026	Lycée Michel Rocard	1re STAV	15
20/04/2026	Lycée Michel Rocard	1re GMNF-Partie1	15
27/04/2026	Lycée Michel Rocard	1re GMNF-Partie 2	15
26/05/2026	Lycée Michel Rocard	2de EATDD	15
27/05/2026	Lycée Michel Rocard	2de NJPF	25
01/07/2026	Lycée Michel Rocard	Ter. GMNF	9
06/08/2026	École Téari	CE1A	21
06/08/2026	École Téari	CE1B	22
TOTAL			**195**

Toutes ces interventions ont été menées sur le sentier pédagogique de Tipenga, parfois avec un entretien du sentier, sauf une qui a été menée en salle pour des contraintes logistiques et matérielles.







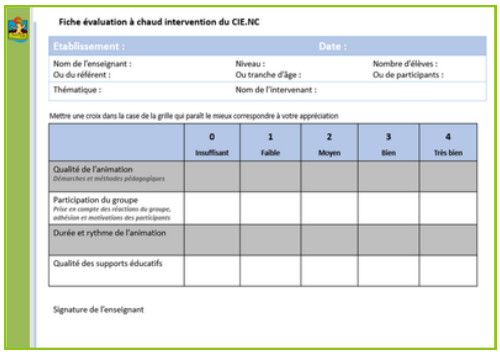







UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION GARANTISSANT LA QUALITÉ DU PROGRAMME

Une évaluation à chaud a été proposée auprès des enseignants à l'issue de la plupart des interventions en milieu scolaire. Cette évaluation s'appuie sur quatre critères permettant d'apprécier la qualité des animations :



Fiche évaluation à chaud intervention du CIE.NC

Etablissement : Date :

Nom de l'enseignant : Niveau : Nombre d'élèves :
Ou du référent : Ou tranche d'âge : Ou de participants :

Thématique : Nom de l'intervenant :

Mettre une croix dans la case de la grille qui paraît le mieux correspondre à votre appréciation

	0 Insuffisant	1 Faible	2 Moyen	3 Bien	4 Très bien
Qualité de l'animation *Démarches et méthodes pédagogiques*					
Participation du groupe *Prise en compte des réactions du groupe, adhésion et motivations des participants*					
Durée et rythme de l'animation					
Qualité des supports éducatifs					

Signature de l'enseignant

• Qualité de l'animation : appréciation des démarches et méthodes pédagogiques mises en œuvre ;
• Participation du groupe : observation des réactions des élèves, de leur adhésion et de leur niveau de motivation ;
• Durée et rythme de l'animation : respect du temps imparti, cohérence des enchaînements et répartition du temps d'intervention ;
• Qualité des supports éducatifs : pertinence et utilisation des outils et ressources pédagogiques mobilisés.

9 fiches ont été retournées au CIE.NC. La moyenne globale toutes catégories confondues s'établit à 3,7/4, situant les interventions dans une appréciation globalement très satisfaisante. Le critère le mieux noté est la durée et le rythme de l'animation (3,9/4), puis la qualité de l'animation et la qualité des supports éducatifs (3,8/4) qui dépassent également le seuil de satisfaction. La participation des groupes était satisfaisante, mais les ados sont parfois timides et peu expressifs...

Critère évalué	Note moyenne /4	Niveau
Qualité des supports éducatifs	**3,8 / 4**	**Excellent**
Qualité de l'animation	**3,8 / 4**	**Excellent**
Participation du groupe	**3,4/ 4**	**Satisfaisant**
Durée et rythme de l'animation	**3,9 / 4**	**Excellent**



ÉLÉMENTS FINANCIERS

BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget prévisionnel du projet était de 12 847,21 euros pour la réalisation de 20 interventions sur la forêt sèche (plantation, sensibilisation et lutte contre les espèces envahissantes), la mise en terre de 200 plants (dont au moins la moitié de *Pittosporum brevispinum*) et la production de 300 plants de *Pittosporum brevispinum*.

Malgré un contexte logistique particulièrement contraint et les aléas climatiques, le projet a atteint l'ensemble de ses objectifs tout en respectant l'équilibre budgétaire prévu. Grâce au soutien de plusieurs acteurs et un apport sur fonds propres, 20 interventions ont été menées avec des publics variés, 200 plants ont été mis en terre, plus de 300 plantules sont en cours de grandissement à la pépinière de l'antenne nord et plus de 150 livrets sur la forêt sèche ont été distribués.

CATEGORIE DE DEPENSE	INTITULE DES DEPENSES (complétez quand nécessaire. N'ajoutez pas de nouvelles lignes)	DESCRIPTION DES DEPENSES (complétez en décrivant la nature de la dépense)	COÛT TOTAL Coût total dans le cadre du micro-projet (colonne à compléter)	COÛT ELIGIBLE Dépenses retenues par l'OFB (remplissage automatique)
Personnel affecté au projet (1) Complétez une ligne par personne	Responsable antenne Nord	1 mois Temps complet	3 683,33 €	3 683,33 €
	Directrice générale	4 jours temps complet	191,43 €	191,43 €
	Assistante administrative	4 jours temps complet	167,60 €	167,60 €
	Complétez avec la fonction de la personne	Préciser le temps de travail dédié au projet en nombre de mois et s'il s'agit d'un temps complet ou partiel	- €	- €
	Bénévoles	216 h bénévoles (estimation)	4 525,20 €	
Déplacements (2) Ces coûts ne doivent pas représenter plus de 5% du coût total	Déplacements hors territoire	(ex : vols à destination de...pour...)	- €	- €
	Déplacements locaux	25 déplacements de 25 Km A/R en voiture	415,63 €	415,63 €
	Hébergement	(ex : nombre de nuits pour telle phase du projet)	- €	- €
	Restauration	(ex : nombre de repas)	- €	- €
Fonctionnement /Achats	Equipement	(ex : dépenses d'équipement/investissement immobilisées et amorties imputables au projet)	- €	- €
	Petit matériel et fourniture	200 plants	1 676,00 €	1 676,00 €
	Edition, production de supports	Distribution de 150 livrets sur la forêt sèche. Coût impression	917,61 €	917,61 €
	Prestataires	nom du (des) prestataire(s) et études ou travaux prévus	- €	- €
	Location salle et matériel	(ex : X jours de location de la salle XXX, X jours de location d'un vidéoprojecteur...)	- €	- €
	Autre	Collations bénévoles	181,01 €	181,01 €
	Autre	(ex gratification stagiaire)	- €	- €
Dépenses indirectes (3) Ces coûts ne doivent	Frais de gestion / structure	Loyer, électricité, assurances, entretien/réparation	1 089,40 €	1 089,40 €
TOTAUX (remplissage automatique)			12 847,21 €	8 322,01 €

BUDGET RÉEL

Quelques changements par rapport au budget prévisionnel

Pour répondre aux recommandations fixées par l'OFB, nous avons dû acquérir du matériel pour étiqueter et mesurer les plants (fil de fer, pieds à coulisse, bombe fluo pour identifier les piquets). Les étiquettes ont été offertes par l'ANCB. Les mesures et suivis ont nécessité un temps assez important, non prévu dans le projet initial.
L'ANCB a participé financièrement aux actions de sensibilisation en 2025 via le fonds de soutien aux associations.
La DEFIJ (PN) a participé financièrement aux actions de sensibilisation en 2026.
Les fortes pluies et inondations des mois de février et mars ont engendré des dégâts sur les plants qui ont nécessité des suivis, des déplacements et des entretiens non prévus.
Parmi les participants, 1 seule personne a adhéré au CIE.NC. Cette personne ayant participé aux 2 premiers chantiers de plantation, seulement 6,5 h de bénévolat sont comptabilisées dans le bilan financier alors que c'est en tout plus de 360 h qui ont été effectuées par les participants aux divers chantiers. En plus de cela, 127,5 h ont été effectuées par les stagiaires du CIE.NC sur le projet TeMeUm.
Aucune collation n'a été achetée pour les bénévoles, cette dépense n'a donc pas été effectuée.
214 livrets ont été distribués au lieu des 150 prévus.
29 trajets ont été effectués au lieu des 25 prévus.
Au total, le responsable du projet a passé 242 h sur le projet au lieu des 169 prévues.

CATEGORIE DE DEPENSE	INTITULE DES DEPENSES (complétez et ajoutez des nouvelles lignes quand nécessaire)	DESCRIPTION DES DEPENSES (complétez en décrivant la nature de la dépense)	Dépenses Prévisionnelles (doivent être identiques à ce qui est indiqué dans votre décision d'aide)		Dépenses réalisées	
			COÛT TOTAL	COÛT ELIGIBLE	COÛT TOTAL	COÛT ELIGIBLE
			Coût total dans le cadre du micro-projet (colonne à compléter)	Dépenses retenues par l'OFB (remplissage automatique)	Coût total dans le cadre du micro-projet (colonne à compléter)	Dépenses retenues par l'OFB (remplissage automatique)
Personnel affecté au projet	*Responsable antenne Nord*	*1mois Temps complet*	3 683,330	3 683,33	5 274,354	5 274,35
	Directrice générale	*4 jours temps complet*	191,43	191,43	41,88	41,88
	Assistante administrative	*4 jours temps complet*	167,60	167,60	10,48	10,48
	Compléter avec la fonction de la personne		-	-	-	-
	Stagiaires		-		2 671,13	
	Bénévoles	*216 h bénévoles (estimation)*	4 525,20		136,18	
Déplacements *Ces coûts ne doivent pas représenter plus de 5% du coût total*	Déplacements hors territoire		-	-	-	-
	Déplacements locaux	*25 déplacements de 25 Km A/R en voiture*	415,63	415,63	492,13	492,13
	Hébergement		-	-	-	-
	Restauration		-	-	-	-
Fonctionnement /Achats	Petit matériel et fourniture	*Bombe fluo, pied à coulisse, fil de fer...*	-	-	27,69	27,69
	Petit matériel et fourniture	*200 plants*	1676,00	1676,00	1676,00	1676,00
	Edition, production de supports	*Distribution de 150 livrets sur la forêt sèche. Coût impression*	917,61	917,61	1309,12	1309,12
	Prestataires		-	-	-	-
	Location salle et matériel		-	-	-	-
	Autre	*Collations bénévoles*	181,01	181,01	-	-
	Autre		-	-	-	-
Dépenses indirectes *Ces coûts ne doivent pas dépasser 15 % du coût total*	Frais de gestion / structure	*Loyer, électricité, assurances, entretien/réparation*	1089,40	1089,40	2603,10	2134,81
TOTAUX (remplissage automatique)			12 847,21	8 322,01	14 232,05	10 956,45
TOTAL des dépenses réalisées/ total des dépenses prévisionnelles (remplissage automatique)			111%			

UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE AUPRÈS DES INSTITUTIONS ET DU GRAND PUBLIC

Un engagement de visibilité mutuelle

La communication constitue un axe essentiel du CIE.NC. Elle permet de valoriser les interventions menées et d'en renforcer la visibilité auprès des institutions, des établissements scolaires et du grand public. Elle contribue à mettre en avant à la fois les actions de terrain, mais également l'engagement commun des partenaires en faveur de la préservation de la biodiversité.

Au-delà de la diffusion des actions, cette communication participe à une dynamique de sensibilisation élargie, renforce la reconnaissance des structures impliquées et favorise l'émergence de nouvelles coopérations. Dans ce cadre, les logos de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), du programme TeMeUm et de la mairie de Pouembout ont été intégrés sur l'ensemble des communications.









Une présence en ligne régulière pour amplifier la portée des actions

Dans une logique de visibilité et de sensibilisation élargie, les actions menées dans le cadre du projet TeMeUm-CIE.NC ont fait l'objet de publications régulières sur les réseaux sociaux de l'association, notamment sur Facebook, Instagram et LinkedIn. Ces communications permettent de valoriser les actions réalisées, de relayer les temps forts du terrain et de diffuser les messages clés liés à l'environnement et au développement durable.

Le soutien financier de l'OFB et de la mairie de Pouembout est par ailleurs systématiquement mentionné dans l'ensemble des communications internes et externes relatives au programme TeMeUm. Le partenariat est également mis en valeur sur le site internet du CIE.NC, contribuant à renforcer sa visibilité et sa reconnaissance auprès du public et des partenaires institutionnels.



Communication médias

Les médias sont régulièrement informés des projets menés par le CIE.NC et se déplacent parfois pour réaliser des reportages qui sont diffusés à la télévision.

Reportage Calédonia, diffusé au JT du 27/04/2026 : https://www.youtube.com/watch?v=RYmqQwBZqQQ (à 19'15")



Conclusion et perspectives

Un projet concret pour préserver le *Pittosporum brevispinum*

Malgré un contexte logistique complexe, les aléas climatiques et les conséquences persistantes des événements de 2024, le projet “Préservation du *Pittosporum brevispinum*” a été mené à bien :

- 20 interventions ont été effectuées dont :
 - 6 chantiers de plantation (plus plusieurs chantiers de suivis et remise en état)
 - 2 chantiers de lutte contre les Aloès
 - 12 animations de sensibilisation
- 200 arbres ont été mis en terre dont 153 *Pittosporum brevispinum*
- Plus de 300 *Pittosporum brevispinum* sont en cours de croissance à la pépinière du CIE.NC-Nord.

Perspectives

À présent, avec la sécheresse qui arrive, le CIE.NC va organiser de nouveaux chantiers pour arroser les plants afin de garantir un taux de survie maximal.
Les *Pittosporum brevispinum* qui sont en cours de croissance à l’antenne Nord seront plantés lors des saisons humides, début 2027 et début 2028.
Le CIE.NC poursuivra également l’information et la sensibilisation sur la forêt sèche et les ERM (espèces rares et menacées).



“Ce que l’on sème aujourd'hui devient le chemin que l’on trace demain.”

On ne protège bien que ce qu’on connaît et qu’on comprend. L’éducation à l’environnement, c’est donner à chacun le pouvoir d’agir.

“Celui qui a planté un arbre avant de mourir n'a pas vécu inutilement”

Proverbe africain



Remerciements

DES PARTENAIRES DÉTERMINANTS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ



Le CIE.NC adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des partenaires et acteurs qui ont rendu ce projet possible :

• L'**Office Français de la Biodiversité** (OFB) et son programme TeMeUm — pour son soutien financier déterminant, sa confiance renouvelée et son accompagnement tout au long du projet ;

• La **Mairie de Pouembout** — pour son cofinancement dans le cadre du projet ;

• L'**Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité** — pour son cofinancement dans le cadre du projet ;

• La **Province Nord** — pour les autorisations de collecte et de multiplication du *Pittosporum brevispinum* ;

• Les enseignants et élèves du **Lycée Michel Rocard** — pour leur implication au sein du projet ;

• Tous les participants aux chantiers qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour la préservation du *Pittosporum brevispinum*.

Grâce à l'engagement collectif de tous ces acteurs, ce projet a pu être mené avec succès au bénéfice des forêts sèches et particulièrement du *Pittosporum brevispinum*, dans un territoire qui se relève et se reconstruit.

Avec le soutien financier de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

TeMeUm
Terres et mers ultramarines

POUEMBOUT

AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE DE LA BIODIVERSITÉ

NOUVELLE-CALÉDONIE
Lycée agricole et général
Pouembout
Michel Rocard

PROVINCE NORD
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Annexes

ANNEXE 1 : MESURES ET SUIVIS DES *PITTOSPORUM BREVISPINUM*

Code	GPS	Date Plantation	Hauteur Apex	Diamètre collet	Photos	Remarques et suivis intermédiaires (non exhaustif)	Suivi 13/08/26
Pit-bre-2026-001	21°8'15.22" S 164°55'4.65" E	07/02/2026	100	10	Pitto-Brevi-001		V
Pit-bre-2026-002	21°8'15.22" S 164°55'4.65" E	07/02/2026	90	10	Pitto-Brevi-002	Déchaussé	V-Couché
Pit-bre-2026-003	21°8'15.22" S 164°55'4.56" E	07/02/2026	100	9	Pitto-Brevi-003		V
Pit-bre-2026-004	21°8'15.05" S 164°55'4.6" E	07/02/2026	90	8	Pitto-Brevi-004		V
Pit-bre-2026-005	21°8'15.31" S 164°55'4.5" E	07/02/2026	83	8	Pitto-Brevi-005		V
Pit-bre-2026-006	21°8'14.93" S 164°55'4.2" E	07/02/2026	96	9	Pitto-Brevi-006		NT
Pit-bre-2026-007	21°8'14.97" S 164°55'4.17" E	07/02/2026	95	12	Pitto-Brevi-007		V
Pit-bre-2026-008	21°8'15.16" S 164°55'4.26" E	07/02/2026	80	10	Pitto-Brevi-008		V
Pit-bre-2026-009	21°8'14.93" S 164°55'4.25" E	07/02/2026	78	8	Pitto-Brevi-009		V-Chenilles
Pit-bre-2026-010	21°8'14.8" S 164°55'4.51" E	07/02/2026	111	10	Pitto-Brevi-010	Déchaussé/couché	V
Pit-bre-2026-011	21°8'15.55" S 164°55'4.08" E	07/02/2026	87	9	Pitto-Brevi-011		V
Pit-bre-2026-012	21°8'15.06" S 164°55'4.03" E	07/02/2026	82	9	Pitto-Brevi-012		V
Pit-bre-2026-013	21°8'14.71" S 164°55'4.32" E	07/02/2026	119	9	Pitto-Brevi-013		V
Pit-bre-2026-014	21°8'14.77" S 164°55'4.02" E	07/02/2026	73	9	Pitto-Brevi-014		V
Pit-bre-2026-015	21°8'14.59" S 164°55'4.36" E	07/02/2026	83	9	Pitto-Brevi-015		V
Pit-bre-2026-016	21°8'14.47" S 164°55'4.28" E	07/02/2026	100	11	Pitto-Brevi-016		V
Pit-bre-2026-017	21°8'14.61" S 164°55'4.36" E	07/02/2026	70	9	Pitto-Brevi-017		V
Pit-bre-2026-018	21°8'15.01" S 164°55'3.66" E	07/02/2026	73	8	Pitto-Brevi-018		V
Pit-bre-2026-019	21°8'14.6" S 164°55'3.97" E	07/02/2026	89	8	Pitto-Brevi-019		V
Pit-bre-2026-020	21°8'15.2" S 164°55'3.83" E	07/02/2026	90	10	Pitto-Brevi-020		V
Pit-bre-2026-021	21°8'14.69" S 164°55'3.78" E	07/02/2026	78	6	Pitto-Brevi-021		V
Pit-bre-2026-022	21°8'15.25" S 164°55'3.34" E	07/02/2026	120	13	Pitto-Brevi-022	Taillé	V-Guèpe
Pit-bre-2026-023	21°8'14.83" S 164°55'3.76" E	07/02/2026	96	9	Pitto-Brevi-023		V
Pit-bre-2026-024	21°8'15.13" S 164°55'3.75" E	07/02/2026	84	9	Pitto-Brevi-024		V
Pit-bre-2026-025	21°8'14.69" S 164°55'3.95" E	07/02/2026	100	7	Pitto-Brevi-025		V
Pit-bre-2026-026	21°8'14.31" S 164°55'4.02" E	07/02/2026	103	10	Pitto-Brevi-026	Taillé	V
Pit-bre-2026-027	21°8'14.63" S 164°55'3.8" E	07/02/2026	89	10	Pitto-Brevi-027		V
Pit-bre-2026-028	21°8'14.74" S 164°55'4.16" E	07/02/2026	108	9	Pitto-Brevi-028		V
Pit-bre-2026-029	21°8'14.74" S 164°55'4.16" E	07/02/2026	77	9	Pitto-Brevi-029		V
Pit-bre-2026-030	21°8'15.01" S 164°55'3.89" E	07/02/2026	86	6	Pitto-Brevi-030		V
Pit-bre-2026-031	21°8'14.61" S 164°55'3.74" E	07/02/2026	112	10	Pitto-Brevi-031		V-Soif
Pit-bre-2026-032	21°8'14.67" S 164°55'3.73" E	07/02/2026	72	9	Pitto-Brevi-032		V-Soif
Pit-bre-2026-033	21°8'14.46" S 164°55'3.52" E	07/02/2026	92	10	Pitto-Brevi-033		V
Pit-bre-2026-034	21°8'15.3" S 164°55'3.55" E	07/02/2026	90	10	Pitto-Brevi-034	A coté du 040	V
Pit-bre-2026-035	21°8'15.23" S 164°55'3.82" E	07/02/2026	107	11	Pitto-Brevi-035	Taillé	V
Pit-bre-2026-036	21°8'15.41" S 164°55'3.63" E	07/02/2026	83	9	Pitto-Brevi-036		V
Pit-bre-2026-037	21°8'15.25" S 164°55'3.8" E	07/02/2026	114	10	Pitto-Brevi-037		NT
Pit-bre-2026-038	21°8'15.27" S 164°55'4.07" E	07/02/2026	73	6	Pitto-Brevi-038		NT
Pit-bre-2026-039	21°8'15.88" S 164°55'4.89" E	07/02/2026	97	9	Pitto-Brevi-039		NT
Pit-bre-2026-040	21°8'15.16" S 164°55'3.66" E	07/02/2026	117	8	Pitto-Brevi-040	A coté du 034	V
Pit-bre-2026-041	21°8'13.99" S 164°55'5.03" E	28/02/2026	75	11	Pitto-Brevi-041	Déchaussé/couché	V-Soif
Pit-bre-2026-042	21°8'14" S 164°55'5.15" E	28/02/2026	63	10	Pitto-Brevi-042		V
Pit-bre-2026-043	21°8'14" S 164°55'5.15" E	28/02/2026	72	7	Pitto-Brevi-043	Déchaussé/couché	V
Pit-bre-2026-044	21°8'14.18" S 164°55'5.18" E	28/02/2026	99	10	Pitto-Brevi-044	Déchaussé/couché	V
Pit-bre-2026-045	21°8'14.15" S 164°55'5.2" E	28/02/2026	94	8	Pitto-Brevi-045	Déchaussé/couché	V
Pit-bre-2026-046	21°8'14.33" S 164°55'5.15" E	28/02/2026	46	5	Pitto-Brevi-046	Recouvert	V
Pit-bre-2026-047	21°8'14.36" S 164°55'5.39" E	28/02/2026	102	10	Pitto-Brevi-047	Déchaussé/couché	V
Pit-bre-2026-048	21°8'14.26" S 164°55'5.47" E	28/02/2026	79	6	Pitto-Brevi-048	Déchaussé/couché	V
Pit-bre-2026-049	21°8'14.26" S 164°55'5.47" E	28/02/2026	66	9	Pitto-Brevi-049	Déchaussé/couché	V
Pit-bre-2026-050	21°8'14.45" S 164°55'5.17" E	28/02/2026	79	6	Pitto-Brevi-050		V

Code	GPS	Date Plantation	Hauteur Apex	Diamètre collet	Photos	Remarques et suivis intermédiaires (non exhaustif)	Suivi 13/08/26
Pit-bre-2026-051	21°8'14.4" S 164°55'5.16" E	28/02/2026	69	7	Pitto-Brevi-051		V
Pit-bre-2026-052	21°8'14.25" S 164°55'5.08" E	28/02/2026	68	10	Pitto-Brevi-052		V
Pit-bre-2026-053	21°8'14.46" S 164°55'5.09" E	28/02/2026	74	9	Pitto-Brevi-053	Recouvert	V
Pit-bre-2026-054	21°8'14.53" S 164°55'5.53" E	28/02/2026	58	9	Pitto-Brevi-054		V
Pit-bre-2026-055	21°8'14.41" S 164°55'5.5" E	28/02/2026	68	11	Pitto-Brevi-055		V-Soif
Pit-bre-2026-056	21°8'14.32" S 164°55'5.47" E	28/02/2026	85	12	Pitto-Brevi-056		V
Pit-bre-2026-057	21°8'14.53" S 164°55'5.51" E	28/02/2026	61	8	Pitto-Brevi-057		V
Pit-bre-2026-058	21°8'14.43" S 164°55'5.53" E	28/02/2026	83	10	Pitto-Brevi-058		V
Pit-bre-2026-059	21°8'14.66" S 164°55'5.53" E	28/02/2026	90	9	Pitto-Brevi-059		V
Pit-bre-2026-060	21°8'14.52" S 164°55'5.19" E	28/02/2026	66	10	Pitto-Brevi-060		V
Pit-bre-2026-061	21°8'14.62" S 164°55'5.38" E	28/02/2026	81	10	Pitto-Brevi-061	Déchaussé/couché	V
Pit-bre-2026-062	21°8'14.88" S 164°55'5.25" E	28/02/2026	82	8	Pitto-Brevi-062		V
Pit-bre-2026-063	21°8'14.39" S 164°55'5.17" E	28/02/2026	70	10	Pitto-Brevi-063		V
Pit-bre-2026-064	21°8'14.49" S 164°55'5.2" E	28/02/2026	54	6	Pitto-Brevi-064	Déchaussé/couché	V
Pit-bre-2026-065	21°8'14.49" S 164°55'5.2" E	28/02/2026	65	8	Pitto-Brevi-065		V
Pit-bre-2026-066	21°8'14.64" S 164°55'5.2" E	28/02/2026	48	5	Pitto-Brevi-066	Couché	V
Pit-bre-2026-067	21°8'14.43" S 164°55'5.13" E	28/02/2026	46	6	Pitto-Brevi-067		V
Pit-bre-2026-068	21°8'14.4" S 164°55'5.05" E	28/02/2026	93	7	Pitto-Brevi-068	Couché	V
Pit-bre-2026-069	21°8'14.66" S 164°55'4.96" E	28/02/2026	64	10	Pitto-Brevi-069	Déchaussé/couché	V-Chenilles
Pit-bre-2026-070	Pas retrouvé	28/02/2026	44	4	Pitto-Brevi-070		NT
Pit-bre-2026-071	21°8'14.59" S 164°55'5.13" E	28/02/2026	53	5	Pitto-Brevi-071		V
Pit-bre-2026-072	21°8'14.49" S 164°55'5.06" E	28/02/2026	61	11	Pitto-Brevi-072	Couché	V
Pit-bre-2026-073	21°8'14.35" S 164°55'4.69" E	28/02/2026	51	6	Pitto-Brevi-073		V
Pit-bre-2026-074	21°8'14.69" S 164°55'4.72" E	28/02/2026	58	6	Pitto-Brevi-074		V
Pit-bre-2026-075	21°8'14.31" S 164°55'4.6" E	28/02/2026	80	10	Pitto-Brevi-075	Couché	V
Pit-bre-2026-076	21°8'14.33" S 164°55'4.73" E	28/02/2026	48	7	Pitto-Brevi-076		V
Pit-bre-2026-077	21°8'14.37" S 164°55'4.7" E	28/02/2026	50	9	Pitto-Brevi-077	Couché	V
Pit-bre-2026-078	21°8'14.21" S 164°55'4.38" E	28/02/2026	69	8	Pitto-Brevi-078	Cassé	V-Jeunes pousses
Pit-bre-2026-079	21°8'14.22" S 164°55'4.73" E	28/02/2026	48	5	Pitto-Brevi-079		V
Pit-bre-2026-080	21°8'14.12" S 164°55'4.72" E	28/02/2026	47	6	Pitto-Brevi-080		V
Pit-bre-2026-081	21°8'14.36" S 164°55'4.58" E	28/02/2026	70	6	Pitto-Brevi-081	Déchaussé/couché	V
Pit-bre-2026-082	21°8'14.12" S 164°55'4.44" E	28/02/2026	61	12	Pitto-Brevi-082		V
Pit-bre-2026-083	21°8'14.31" S 164°55'4.33" E	28/02/2026	62	6	Pitto-Brevi-083		V
Pit-bre-2026-084	21°8'14.37" S 164°55'4.35" E	28/02/2026	85	13	Pitto-Brevi-084	Déchaussé/couché	V
Pit-bre-2026-085	21°8'14.15" S 164°55'4.21" E	28/02/2026	73	7	Pitto-Brevi-085		V
Pit-bre-2026-086	21°8'14.15" S 164°55'4.54" E	28/02/2026	47	7	Pitto-Brevi-086	Couché	V
Pit-bre-2026-087	21°8'14.04" S 164°55'4.59" E	28/02/2026	41	6	Pitto-Brevi-087		V
Pit-bre-2026-088	21°8'14.1" S 164°55'4.51" E	28/02/2026	70	9	Pitto-Brevi-088		V
Pit-bre-2026-089	21°8'14.08" S 164°55'4.44" E	28/02/2026	62	6	Pitto-Brevi-089		V
Pit-bre-2026-090	21°8'14.17" S 164°55'4.76" E	28/02/2026	45	5	Pitto-Brevi-090		NT
Pit-bre-2026-091	Pas retrouvé pour GPS	03/03/2026	35	4	Pitto-Brevi-091		NT
Pit-bre-2026-092	21°8'14.27" S 164°55'3.7" E	03/03/2026	32	2	Pitto-Brevi-092		V
Pit-bre-2026-093	21°8'14.74" S 164°55'4.16" E	03/03/2026	40	7	Pitto-Brevi-093	Taillé	V
Pit-bre-2026-094	21°8'14.27" S 164°55'3.7" E	03/03/2026	39	3	Pitto-Brevi-094		V-Chenilles
Pit-bre-2026-095	21°8'14.6" S 164°55'4.04" E	03/03/2026	42	3	Pitto-Brevi-095		V
Pit-bre-2026-096	21°8'15.33" S 164°55'4.89" E	19/03/2026	27	3	Pitto-Brevi-096		V
Pit-bre-2026-097	21°8'15.25" S 164°55'4.81" E	19/03/2026	48	4	Pitto-Brevi-097		V-Liane
Pit-bre-2026-098	21°8'15.67" S 164°55'4.61" E	19/03/2026	31	2	Pitto-Brevi-098		V
Pit-bre-2026-099	21°8'15.7" S 164°55'4.66" E	19/03/2026	33	9	Pitto-Brevi-099	Taillé	V
Pit-bre-2026-100	21°8'14.98" S 164°55'4.55" E	19/03/2026	35	2	Pitto-Brevi-100		V
Pit-bre-2026-101	21°8'15.16" S 164°55'4.46" E	19/03/2026	41	2	Pitto-Brevi-101		V
Pit-bre-2026-102	21°8'15.26" S 164°55'4.5" E	19/03/2026	30	2	Pitto-Brevi-102		V
Pit-bre-2026-103	21°8'14.98" S 164°55'4.63" E	19/03/2026	30	2	Pitto-Brevi-103		V
Pit-bre-2026-104	21°8'15.19" S 164°55'4" E	19/03/2026	40	3	Pitto-Brevi-104	Couché	V-Soif
Pit-bre-2026-105	21°8'14.68" S 164°55'4.36" E	19/03/2026	58	5	Pitto-Brevi-105		V

Code	GPS	Date Plantation	Hauteur Apex	Diamètre collet	Photos	Remarques et suivis intermédiaires (non exhaustif)	Suivi 13/08/26
Pit-bre-2026-106	21°8'14.93" S 164°55'3.82" E	19/03/2026	42	3	Pitto-Brevi-106		V
Pit-bre-2026-107	21°8'15.01" S 164°55'3.94" E	19/03/2026	35	3	Pitto-Brevi-107		V
Pit-bre-2026-108	21°8'15.01" S 164°55'3.94" E	19/03/2026	36	3	Pitto-Brevi-108		V
Pit-bre-2026-109	21°8'15.01" S 164°55'3.94" E	19/03/2026	43	6	Pitto-Brevi-109	Taillé	V
Pit-bre-2026-110	21°8'14.91" S 164°55'3.49" E	19/03/2026	26	1,5	Pitto-Brevi-110		V
Pit-bre-2026-111	21°8'14.77" S 164°55'3.7" E	19/03/2026	40	3	Pitto-Brevi-111		V
Pit-bre-2026-112	21°8'14.72" S 164°55'3.43" E	19/03/2026	33	3	Pitto-Brevi-112		V
Pit-bre-2026-113	21°8'14.99" S 164°55'3.56" E	19/03/2026	35	2	Pitto-Brevi-113		V
Pit-bre-2026-114	21°8'14.79" S 164°55'3.84" E	19/03/2026	29	2	Pitto-Brevi-114		V
Pit-bre-2026-115	21°8'14.69" S 164°55'3.65" E	19/03/2026	13	3	Pitto-Brevi-115	Taillé	V
Pit-bre-2026-116	21°8'14.58" S 164°55'3.76" E	19/03/2026	40	3	Pitto-Brevi-116		V-Chenilles
Pit-bre-2026-117	21°8'14.26" S 164°55'3.65" E	19/03/2026	16	5	Pitto-Brevi-117	Taillé	V-Quasi mort
Pit-bre-2026-118	21°8'14.51" S 164°55'3.41" E	19/03/2026	39	3	Pitto-Brevi-118		NT
Pit-bre-2026-119	21°8'14.28" S 164°55'3.67" E	19/03/2026	29	2	Pitto-Brevi-119		V
Pit-bre-2026-120	21°8'14.79" S 164°55'3.91" E	19/03/2026	36	2	Pitto-Brevi-120		V
Pit-bre-2026-121	21°8'15.37" S 164°55'4.68" E	19/03/2026			Pitto-Brevi-121	Noyé-Pas étiquette	Mort
Pit-bre-2026-122	21°8'14.98" S 164°55'4.25" E	19/03/2026	96	5	Pitto-Brevi-122		V-Soif
Pit-bre-2026-123	Pas retrouvé	19/03/2026			Pitto-Brevi-123	Pas retrouvé	NT
Pit-bre-2026-124	Pas retrouvé	19/03/2026			Pitto-Brevi-124	Pas retrouvé	NT
Pit-bre-2026-125	Pas retrouvé	19/03/2026			Pitto-Brevi-125	Pas retrouvé	NT
Pit-bre-2026-126	21°7'49" S 164°54'53.1" E	27/04/2026	73	7	Pitto-Brevi-126		V
Pit-bre-2026-127	21°7'49.51" S 164°54'52.41" E	27/04/2026	80	12	Pitto-Brevi-127		V
Pit-bre-2026-128	21°7'48.85" S 164°54'51.4" E	27/04/2026	65	8	Pitto-Brevi-128		V
Pit-bre-2026-129	21°7'48.9" S 164°54'51.81" E	27/04/2026	40	3	Pitto-Brevi-129		V
Pit-bre-2026-130	21°7'48.9" S 164°54'51.68" E	27/04/2026	53	9	Pitto-Brevi-130		V
Pit-bre-2026-131	21°7'48.72" S 164°54'51.19" E	27/04/2026	67	10	Pitto-Brevi-131		V
Pit-bre-2026-132	21°7'49.08" S 164°54'50.42" E	27/04/2026	34	2	Pitto-Brevi-132		V
Pit-bre-2026-133	21°7'49.06" S 164°54'50.36" E	27/04/2026	48	9	Pitto-Brevi-133		V
Pit-bre-2026-134	21°7'49.29" S 164°54'49.81" E	27/04/2026	38	2	Pitto-Brevi-134		V
Pit-bre-2026-135	21°7'49.03" S 164°54'49.13" E	27/04/2026	44	3	Pitto-Brevi-135		V
Pit-bre-2026-136	21°7'50.08" S 164°54'49.05" E	27/04/2026	28	3	Pitto-Brevi-136		V
Pit-bre-2026-137	21°7'49.15" S 164°54'48.6" E	27/04/2026	47	3	Pitto-Brevi-137		V
Pit-bre-2026-138	21°7'48.71" S 164°54'47.69" E	27/04/2026	34	2	Pitto-Brevi-138		V
Pit-bre-2026-139	21°7'48.68" S 164°54'47.74" E	27/04/2026	44	3	Pitto-Brevi-139		V
Pit-bre-2026-140	21°7'48.51" S 164°54'47.52" E	27/04/2026	42	3	Pitto-Brevi-140		V
Pit-bre-2026-141	21°7'53.99" S 164°54'44.71" E	27/04/2026	40	3	Pitto-Brevi-141		V
Pit-bre-2026-142	21°7'58.14" S 164°54'46.27" E	27/04/2026	31	3	Pitto-Brevi-142		V
Pit-bre-2026-143	21°7'58.66" S 164°54'45.61" E	27/04/2026	39	3	Pitto-Brevi-143		V
Pit-bre-2026-144	21°7'52.95" S 164°54'51.93" E	09/06/2026	35	4	Pitto-Brevi-144		V
Pit-bre-2026-145	21°7'53.2" S 164°54'51.98" E	09/06/2026	48	3	Pitto-Brevi-145		V
Pit-bre-2026-146	21°7'53.34" S 164°54'51.97" E	09/06/2026	38	3	Pitto-Brevi-146		V-Soif-Soleil
Pit-bre-2026-147	21°7'54.26" S 164°54'52.19" E	09/06/2026	37	2	Pitto-Brevi-147		V
Pit-bre-2026-148	21°7'54.86" S 164°54'52.32" E	09/06/2026	35	3	Pitto-Brevi-148		V
Pit-bre-2026-149	21°7'56.14" S 164°54'51.37" E	09/06/2026	38	3	Pitto-Brevi-149		V
Pit-bre-2026-150	21°7'56.6" S 164°54'51.27" E	09/06/2026	47	3	Pitto-Brevi-150		V
Pit-bre-2026-151	21°7'56.5" S 164°54'51.4" E	09/06/2026	45	3	Pitto-Brevi-151		V
Pit-bre-2026-152	21°7'56.99" S 164°54'50.93" E	09/06/2026	35	3	Pitto-Brevi-152		V
Pit-bre-2026-153	21°7'57.73" S 164°54'50.39" E	09/06/2026	37	3	Pitto-Brevi-153		V
Pitto-Brevi-XX-01	21°8'14.6" S 164°55'4.51" E				Pitto-Brevi-XX-01		V Pas étiquette
Pitto-Brevi-XX-02	21°8'14.6" S 164°55'4.51" E				Pitto-Brevi-XX-02		V Pas étiquette
Pitto-Brevi-XX-03	21°8'14.6" S 164°55'4.51" E				Pitto-Brevi-XX-03		V Pas étiquette
Pitto-Brevi-XX-04	21°8'14.6" S 164°55'4.51" E				Pitto-Brevi-XX-04		V Pas étiquette
Pitto-Brevi-XX-05	21°8'14.86" S 164°55'4.2" E				Pitto-Brevi-XX-05		V Pas étiquette
Pitto-Brevi-XX-06	21°8'14.86" S 164°55'4.2" E				Pitto-Brevi-XX-06		V Pas étiquette
Pitto-Brevi-XX-07	21°8'14.5" S 164°55'3.47" E				Pitto-Brevi-XX-07		V Pas étiquette
Pitto-Brevi-XX-08	21°8'15.06" S 164°55'3.92" E				Pitto-Brevi-XX-08		V Pas étiquette
Pitto-Brevi-XX-09	21°8'15.06" S 164°55'3.92" E				Pitto-Brevi-XX-09		V Pas étiquette
Pitto-Brevi-XX-10	21°8'14.99" S 164°55'3.95" E				Pitto-Brevi-XX-10		V Pas étiquette

ANNEXE 2 : AUTORISATION DE COLLECTE

République Française

NOUVELLE-CALÉDONIE

PROVINCE NORD

BP 41 – 98860 – KONÉ

Direction du Développement Économique et de l'Environnement

Tél : 47 72 39
Fax : 47 71 35
E-mail : ddee.contact@province-nord.nc

Direction du Développement Economique et de l'Environnement

N° N/Réf. 6090 38 /2026/

Koohnê (Koné), le 06 février 2026,

Le président de l'assemblée de la province-Nord,

Á

Monsieur BARRAULT JULIEN
CIE NC ANTENNE NORD
157 Avenue de Baco, BP 1116
98 860 KONE

Objet : Notification de l'autorisation n° 2026-04/PN du 06 février 2026 portant dérogation aux interdictions relatives aux espèces végétales protégées – *Pittosporum brevispinum*

Réf. : Demande de dérogation déposée le 28 août 2025 et complétée le 02 février 2026 – Références internes : 6090-803498/2026/ARRIVE/JG et 6090-800267/2026/ARRIVE

P.J : Autorisation de dérogation n° 2026-04/PN du 06 février 2026

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint l'autorisation n° 2026-04/PN du 06 février 2026, portant dérogation aux interdictions prévues à l'article 251-2 du code de l'environnement de la province Nord, accordée au Centre d'Initiation à l'Environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE NC) dans le cadre du projet de préservation de l'espèce protégée *Pittosporum brevispinum*, sur les communes de Pwëbuu (Pouembout) et Koohnê (Koné).

La présente transmission vaut notification de la décision.

Je vous invite à prendre connaissance avec attention des prescriptions fixées par l'autorisation. Leur respect conditionne la légalité et la validité de la dérogation accordée. Tout manquement est susceptible d'entraîner la suspension ou le retrait de l'autorisation, sans préjudice des sanctions prévues par le code de l'environnement de la province Nord.

Je vous rappelle enfin que la présente décision a pour seul objet la dérogation relative aux espèces protégées ; le régime applicable au titre de l'accès et de l'utilisation des ressources biologiques, génétiques et biochimiques demeure, le cas échéant, régi par la déclaration RBGB déposée par votre structure.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le président de l'assemblée
de la province Nord et par délégation,

Le chef du service milieux et ressources terrestres

Samuel NOURY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUVELLE-CALÉDONIE

PROVINCE NORD

BP 41 – 98860 – KONÉ

Direction du Développement Économique et de l'Environnement

Tél : 47 72 39
Fax : 47 71 35
E-mail : ddee@province-nord.nc

AUTORISATION N°2026-04/PN du 06 février 2026
Portant dérogation aux interdictions relatives aux espèces végétales protégées en province-Nord accordé au Centre d'Initiation à l'Environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE NC), dans le cadre du projet de préservation du *Pittosporum brevispinum*, sur les communes de PWÊBUU (POUEMBOUT) et KOOHNÊ (KONÉ)

Le président de la province Nord,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à Nouvelle-Calédonie ;

VU la loi organique modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à Nouvelle-Calédonie ;

VU le Code de l'environnement de la province Nord, notamment ses articles 251-1et suivants ainsi que ses articles 310-1 à 312-4 relatifs à l'accès et à l'utilisation des ressources biologiques, génétiques et biochimiques ;

VU la délibération modifiée n°306/2008/APN du 24 octobre 2008, relative au code de l'environnement de la province Nord ;

VU l'arrêté n°2026-49/PN du 26 janvier 2026 portant délégation de signature au sein de la direction du développement économique et de l'environnement (DDEE) ;

VU la déclaration déposée par le Centre d'Initiation à l'Environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE NC) au titre du Livre III, Titre I du CEPN relative aux ressources biologiques, génétiques et biochimiques ;

VU la demande de dérogation aux interdictions relatives aux espèces protégées présentée par le CIE Nord, déposée le 28 août 2025 et complétée le 2 février 2026 ;

CONSIDÉRANT que le projet déclaré au titre des ressources biologiques, génétiques et biochimiques implique, de manière accessoire, des opérations portant sur une espèce végétale protégée au sens du code de l'environnement de la province Nord ;

CONSIDÉRANT que ces opérations ne peuvent être légalement réalisées sans dérogation préalable aux interdictions prévues à l'article 251-2 du CEPN ;

CONSIDÉRANT que la présente autorisation a pour seul objet de porter dérogation aux dispositions relatives aux espèces protégées et ne vaut ni autorisation, ni validation du régime applicable au titre du Livre III, Titre I du CEPN, lequel demeure régi par la déclaration RBGB déposée par le bénéficiaire ;

CONSIDÉRANT que le *Pittosporum brevispinum* est une espèce végétale protégée inscrite sur la liste des espèces protégées en province Nord ;

CONSIDÉRANT que les opérations projetées relèvent du motif prévu au 1° et au 2° du II de l'article 251-3 du CEPN, à savoir la protection de la flore sauvage et la conservation des habitats naturels, ainsi que des opérations de reproduction et de restauration écologique ;

CONSIDÉRANT qu'aucune solution alternative ne permettrait d'atteindre les objectifs de conservation poursuivis sans recourir aux opérations projetées ;

CONSIDÉRANT que ces opérations sont strictement encadrées, proportionnées aux objectifs poursuivis et ne compromettent pas le maintien de l'espèce dans un état de conservation favorable dans son aire de répartition naturelle ;

AUTORISE :

Article 1 : Bénéficiaire de l'autorisation

La présente autorisation portant dérogation est accordée au Centre d'Initiation à l'Environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE NC), ci-après dénommé « le bénéficiaire », qui assure la responsabilité scientifique, technique et administrative du projet.

Article 2 : Objet et périmètres de l'autorisation de dérogation

2.1 Par dérogation aux interdictions prévues à l'article 251-2 du Code de l'environnement de la province Nord, le bénéficiaire est autorisé à réaliser, dans le cadre du projet déclaré au titre du Livre III, Titre I du CEPN, et dans des conditions compatibles avec la conservation de l'espèce, les opérations suivantes portant sur l'espèce végétale protégée *Pittosporum brevispinum* :

- La collecte de fructifications et de semences sur des pieds-mères identifiés ;
- Le transport, la détention et la production de plants issus de ces semences ;
- La replantation des plants produits dans le cadre d'opérations de restauration des forêts sèches.

Les opérations autorisées au titre de la présente dérogation se limitent strictement aux actes normalement interdits par l'article 251-2 du CEPN.

2.2 Les opérations autorisées sont limitées aux sites identifiés dans le dossier de demande, situés sur les communes de Pouembout et Koné, sous réserve de l'accord préalable des propriétaires privés et/ou des autorités coutumières compétentes.

2.3 Les protocoles d'intervention et les équipements utilisés doivent garantir une utilisation du matériel végétal dans le cadre du projet déclaré, notamment à des fins de restauration écologique, dans des conditions limitant tout impact sur les populations naturelles de l'espèce.

Article 3 : Obligations du bénéficiaire

3.1 Les prélèvements sont réalisés en quantités limitées, strictement nécessaires à la mise en œuvre du projet tel que déclaré au titre de la réglementation RBGB, et dans des conditions ne portant pas atteinte au maintien des espèces concernées dans un état de conservation favorable.

3.2 Le bénéficiaire s'engage à se conformer aux lois et règlements en vigueur, notamment ceux relatifs à la protection des espèces et aux ressources biologiques, génétiques et biochimiques.

3.3 Aucun prélèvement ne peut être effectué sans l'accord préalable des propriétaires privés ou des autorités coutumières des zones concernées.

3.4 Le bénéficiaire prend toutes les mesures nécessaires afin d'éviter tout impact sur les autres espèces protégées et sur les milieux naturels lors des phases de collecte, de production et de replantation.

3.5 Toute modification substantielle du projet (objectifs, sites, méthodes, quantités ou calendrier) doit être portée préalablement à la connaissance de la province Nord et peut donner lieu, le cas échéant, à une modification, une suspension ou un retrait de la présente autorisation.

Article 4 : Suivi et compte-rendu

Le bénéficiaire tient un registre de suivi retraçant les opérations de collecte, de production et de replantation réalisées au titre de la présente autorisation.

Il transmet à la province Nord un compte rendu annuel des opérations effectuées (quantités collectées, plants produits, sites de replantation et résultats observés) sur le temps du programme pluriannuel concerné.

Article 5 : Durée de validité de l'autorisation

La présente autorisation est valable du 6 février 2026 au 31 décembre 2028.

Elle peut être suspendue ou retirée à tout moment en cas de non-respect de ses prescriptions.

Article 6 : Responsabilité

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Le bénéficiaire demeure responsable des opérations réalisées, y compris lorsqu'elles sont effectuées par ses salariés, collaborateurs ou sous-traitants, ainsi que de la sécurité des personnes et des biens.

Article 7 : Protection des données à caractère personnel

Les données collectées au titre du traitement relatif aux espèces protégées du Code de l'environnement de la province-Nord sont traitées par la province Nord dans les conditions décrites dans le formulaire de demande de dérogation environnementale.

Pour toute question relative à l'utilisation de ces données, le délégué à la protection des données peut être saisi aux adresses suivantes : province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane - BP 41 - 98860 KONE-dpo@province-nord.nc .

Article 8 : Contrôle

8.1 La présente autorisation doit être présentée à toute réquisition des agents habilités.

8.2 Tout manquement aux prescriptions qu'elle comporte est susceptible d'entraîner son retrait, sans préjudice des sanctions prévues aux articles 253-1 et suivants du CEPN.

Fait à Koohnê (Koné) le 06.02.2026

Lu et accepté, le bénéficiaire principal, et par délégation,

Julien Barrault,
Responsable de l'antenne Nord du CIE.NC

Centre d'initiation à l'environnement
Antenne Nord
BP 1116 - 98860 KONÉ
Tel / Rep : 42.34.46
E-mail : cie-nord@lagoon.nc

Le président de l'assemblée de la province Nord

Le chef du service milieux et ressources terrestres
Samuel NOURY

ANNEXE 3 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES 20 INTERVENTIONS

Au total, les 20 interventions ont impliqué 286 personnes, plus les accompagnateurs (enseignants et maîtres d'internat). 214 livrets ont été distribués.

N°	Date	Etablissement	Intervention	Classe Niveau	Nbre	Nbre livrets
1	04/09/2025	Lycée Michel Rocard	Chantier Aloès	2de NJPF Gpe1	13	14
2	04/09/2025	Lycée Michel Rocard	Chantier Aloès	2de NJPF Gpe2	13	13
3	25/10/2025	CIE.NC	Découverte	Grand public	6	6
4	29/10/2025	Internat de Koné	Découverte	5ème	20	21
5	29/10/2025	Internat de Koné	Découverte	6ème	20	21
6	03/11/2025	Lycée Michel Rocard	Découverte	1re STAV	12	14
7	07/02/2026	CIE.NC	Chantier-Plantation	GP	7	5
8	28/02/2026	CIE.NC	Chantier-Plantation	GP	15	7
9	03/03/2026	Lycée Michel Rocard	Chantier-Plantation	2de	12	13
10	19/03/2026	Lycée Michel Rocard	Chantier-Plantation	1re STAV	15	0
11	26/03/2026	Lycée Michel Rocard	Découverte	1re STAV	15	15
12	20/04/2026	Lycée Michel Rocard	Découverte	1re GMNF	15	15
13	27/04/2026	Lycée Michel Rocard	Chantier-Plantation	1re GMNF	15	0
14	27/04/2026	Lycée Michel Rocard	Chantier-Entretien	1re GMNF	15	0
15	26/05/2026	Lycée Michel Rocard	Découverte	2de	15	0
16	27/05/2026	Lycée Michel Rocard	Découverte	2de NJPF	25	25
17	09/06/2026	CIE.NC	Chantier-Plantation	Grand public	1	0
18	01/07/2026	Lycée Michel Rocard	Découverte en salle	Ter GMNF	9	0
19	06/08/2026	Ecole Téari	Découverte	CE1A	21	22
20	06/08/2026	Ecole Téari	Découverte	CE1B	22	23
					286	**214**

ANNEXE 4 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES 29 DÉPLACEMENTS

Déplacements projet TeMeUm			
	Date	Intervention	A/R
1	04/09/2025	Chantier Aloès 2 groupes	1
2	25/10/2025	Découverte	1
3	29/10/2025	Découverte 2 classes	1
4	03/11/2025	Découverte	1
5	06/02/2026	Prépa chantier	1
6	07/02/2026	Chantier-Plantation	1
7	09/02/2026	Photos plantations	1
8	11/02/2026	Mesures	1
9	12/02/2026	Mesures	1
10	23/02/2026	Reco-Inondation	1
11	27/02/2026	Reco-Inondation & prépa chantier	1
12	28/02/2026	Chantier-Plantation	1
13	02/03/2026	Récolte graines	1
14	03/03/2026	Chantier-Plantation	1
15	16/03/2026	Récolte graines	1
16	19/03/2026	Chantier-Plantation	1
17	20/03/2026	Point GPS Plants	1
18	24/03/2026	Récolte graines	1
19	26/03/2026	Découverte	1
20	26/03/2026	GPS et mesures	1
21	01/04/2026	Recherche plants et mesures	1
22	20/04/2026	Découverte	1
23	27/04/2026	Chantier-Plantation & chantier entretien	1
24	26/05/2026	Découverte	1
25	27/05/2026	Découverte	1
26	09/06/2026	Chantier-Plantation	1
27	01/07/2026	Découverte en salle	1
28	06/08/2026	Découverte	1
29	06/08/2026	Découverte	1
			29